



Devoir de vigilance : Reculer aujourd'hui, c'est subir demain !

Le Centre des Jeunes Dirigeants (CJD) s'étonne et s'inquiète de la prise de position du Président de la République réclamant la suppression de la directive européenne sur le devoir de vigilance, au motif d'un besoin de revenir « vite et fort » dans la course économique mondiale. Outre la rupture majeure avec la position historique de la France, cette annonce interroge sur notre capacité à défendre les valeurs et les intérêts de l'Europe.

Le devoir de vigilance n'est pas une lubie de fonctionnaires européens déconnectés des réalités du terrain. Il est le fruit d'une concertation pragmatique des acteurs économiques par l'ensemble des forces politiques, initiée en France, avec une attention particulière à ne pas mettre en difficulté les PME. Cette démarche vise justement à concilier compétitivité économique et responsabilité sociale et environnementale. Prévues comme condition pour accéder au marché européen, elles doivent s'imposer sur l'ensemble des échanges commerciaux.

Alors que les Etats européens - France en tête - sont tentés d'abandonner ces textes essentiels, de nouvelles règles arrivent d'ailleurs. La Chine élabore ses propres normes de vigilance, qui s'imposeront demain à l'ensemble de la chaîne de valeur mondiale. **Si nous reculons aujourd'hui, nous serons condamnés à subir demain.**

Comment aider nos entreprises à s'adapter sans les fragiliser dans un monde où la concurrence au moins-disant fait rage ? Comment faire en sorte que la transition soit une opportunité plutôt qu'une menace ?

Comment s'aligner avec la concurrence mondiale, sans s'aligner sur les normes du "moins-disant" ? Car sans nos normes, ce sont encore et toujours les produits les moins chers mais les plus coûteux pour l'environnement, qui gagneront la bataille.

Nous, dirigeants d'entreprise membres du CJD, le rappelons avec force par la voix de Mathieu Hetzer, président du CJD :

« Le vrai débat, c'est celui d'une compétitivité qui tiendrait compte des impacts sociaux et environnementaux.

Refuser ce débat, c'est accepter d'être les vassaux d'autres économies, américaine aujourd'hui, chinoise demain.

Refuser ce débat, c'est perdre la maîtrise de nos propres règles du jeu. »

Le CJD, favorable à la directive depuis son origine, en appelle à la responsabilité du gouvernement et à la concertation avec les acteurs économiques et politiques ; nous y sommes prêts !

Contact presse :

Laurène Collard – Directrice de l'influence et de la prospective du CJD

laurene.collard@cjd.net / 06 15 26 35 95

A PROPOS DU CJD

Le CJD (Centre des Jeunes Dirigeants) est une association indépendante et apaisane qui, depuis 1938, rassemble des dirigeant·e·s de TPE PME partageant une vision commune de l'entreprise. Créé pour réhabiliter la fonction patronale, le CJD compte aujourd'hui plus de 6 000 chef·fe·s d'entreprise et cadres dirigeant·e·s en France qui se forment au métier de « dirigeant-entrepreneur ». Mouvement indépendant et en expérimentation constante, le CJD croit que la performance de l'entreprise ne doit pas être considérée sous son seul aspect économique, mais doit être abordée sous ses aspects sociaux, sociétaux et environnementaux.